

PUBLIE LE : 22-12-2013 | 0:00

## Bourse d'Alger : Une dizaine d'entreprises publiques seront cotées

Une dizaine d'entreprises publiques seront introduites prochainement à la Bourse d'Alger par le Conseil des participations de l'Etat, a annoncé hier à Oran le président de la Commission d'organisation et de surveillance de la Bourse (COSOB).



Une dizaine d'entreprises publiques seront introduites prochainement à la Bourse d'Alger par le Conseil des participations de l'Etat, a annoncé hier à Oran le président de la Commission d'organisation et de surveillance de la Bourse (COSOB). La nouvelle liste d'entreprises en préparation, représentant divers secteurs d'activités dont l'énergie, les transports et le développement industriel, s'ajoute à une première liste de huit grandes entreprises, a indiqué M. Abdelhakim Berrah en marge d'un séminaire sur «le financement via la Bourse», organisée à Oran. La rencontre, organisée en partenariat avec les Chambres de commerce et de l'industrie de la région de l'Ouest notamment d'Oran, d'Aïn-Témouchent, de Mascara, de Mostaganem, de Saïda, de Relizane, de Béchar et de Tiaret, vise à informer les entreprises nationales notamment les petites et moyennes (PME) quant aux nombreuses possibilités de financement et de développement qu'offre la Bourse d'Alger, a-t-il expliqué. Il a ajouté que «la notation des entreprises sera instaurée prochainement par la Compagnie algérienne de garantie des exportations (CAGEX). La notation va servir de garantie pour dynamiser le marché boursier», selon le responsable, rappelant que l'opération entre dans le cadre de la modernisation de l'économie. Pour sa part, le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, a révélé l'élaboration en cours d'un protocole d'accord sur la coopération portant sur l'échange d'expériences, la formation des boursicotiers et autres domaines qui sera signé durant le premier trimestre 2014 entre la Bourse d'Alger et la Bourse européenne «Euronext Paris».

Le chef de projet de la société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV), appelée communément Bourse d'Alger, Fayçal Bouridane a estimé, dans sa communication traitant de la création prochaine d'un marché dédié aux petites et moyennes entreprises, que «les conditions d'introduction au niveau de la Bourse d'Alger ont été allégées afin de permettre aux PME de lever les fonds nécessaires à leur développement». Parmi les PME, il a cité principalement les startups qui ont un projet d'innovation, un projet de développement, une position commerciale et un équilibre financier. Un nouveau métier a été créé, à savoir le promoteur en bourse, a ajouté l'intervenant. C'est un conseiller accompagnateur chargé d'assister la PME au cours de son introduction et pendant la vie boursière de la PME, a-t-il expliqué indiquant que l'Algérie compte près de 687.400 PME qui emploient plus de 1.776.460 salariés. L'importance de ce cadre d'échanges devant aboutir à des résultats susceptibles de promouvoir la Bourse d'Alger.

Le directeur général de RMG Consulting (Oran), Souhil Meddah, qui considère que la taille du marché financier national n'est pas en rapport avec l'importance de l'économie nationale, a lancé un appel aux PME pour se rapprocher de la Bourse d'Alger afin de trouver des solutions de croissance et de pérennisation. Les débats ont porté, notamment sur les avantages d'introduction en bourse notamment l'exonération de certains impôts, les différents marchés de la bourse, les conditions d'accès à ces marchés et l'évolution du marché financier en Algérie.

D.R